

Contribution écrite

# LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE FACE AUX ENJEUX DE LA GESTION DURABLE DE L'EAU

AUDITION PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DES AFFAIRES EUROPEENNES ET  
INTERNATIONALES DU CESE

14/10/2025

Auteur : Coalition Eau

## I INTRODUCTION

### 1. CONTEXTE DE L'AUDITION

Audition de la Coalition Eau par la Commission permanente des affaires européennes et internationales du CESE, le mardi 14 octobre de 11h à 12h30 (Palais d'Iéna, Paris).

Rapporteurs : Lucien Chabason (Environnement et Nature) et Jean-Yves Lautridou (CFDT)

[Participant.es](#) de la délégation Coalition Eau à l'audition:

- Baptiste Lecuyot (Solidarités International)
- Marie-Sara Bouloumou (SIF)
- Marie Bouysse (Coalition Eau)
- Edith Guiochon (Coalition Eau)

### 2. PRESENTATION DE LA COALITION EAU

La Coalition Eau a été créée en 2007. Elle est le collectif des ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau et l'assainissement et pour une gestion de l'eau comme commun.

Le réseau regroupe trente associations membres, venant du secteur humanitaire, de la solidarité internationale et nationale.

Les missions du collectif :

- **Influencer les décideurs** pour des engagements ambitieux et respectés

- **Développer des plaidoyers communs** avec les collectifs en France et à l'international, pour renforcer la mobilisation
- **Renforcer nos connaissances et partager nos expériences** pour une plus grande capacité d'action
- **Rassembler et représenter les ONG françaises** du secteur pour faire entendre leur voix
- **Produire une expertise et valoriser nos solutions** pour être force de proposition
- **Mobiliser les médias et l'opinion publique** pour donner un écho à nos messages

Le réseau a défini 3 orientations stratégiques pour la période 2021-2025 :

- **Le plaidoyer** : exiger des politiques publiques ambitieuses et porter les messages des ONG sur les enjeux majeurs liés à l'eau et l'assainissement
- **L'expertise et le renforcement** : approfondir notre connaissance collective des défis du secteur et pour être force de proposition et pour nous renforcer
- **L'appui aux collectifs africains** : consolider notre soutien aux collectifs africains du secteur eau et assainissement d'Afrique de l'ouest et du centre pour renforcer leurs capacités de plaidoyer

La Coalition Eau est également membre du réseau du Partenariat Français pour l'Eau, qui rassemble les acteurs de l'eau français engagés à l'international, notamment sur les questions de gouvernance internationale de l'eau. Au sein de ce réseau, la Coalition Eau représente les associations et contribue à plusieurs chantiers pour porter leurs messages.

### 3. PRESENTATION DES PLAIDOYERS DE LA COALITION EAU

La Coalition Eau s'organise autour de plusieurs chantiers de plaidoyer et d'expertise :

- La politique de développement et les financements
- Les droits humains à l'eau et à l'assainissement en France
- Les processus internationaux du domaine de l'eau
- La gestion des ressources en eau

Les plaidoyers de la Coalition Eau s'articulent autour de 10 grands messages :

1. **Reconnaître les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement** et garantir leur application pour toutes et tous
2. **Considérer les ressources en eau comme un bien commun** et garantir leur partage équitable, leur gestion durable et leur préservation
3. **Allouer des financements ambitieux, justes, transparents** et répondant aux besoins
4. **Garantir une gouvernance efficace et transparente** du service public de l'eau et l'assainissement
5. **Associer les citoyen.ne.s et les communautés aux décisions** et renforcer la société civile dans le domaine de l'eau et l'assainissement
6. **Prévenir et apporter une réponse adaptée, financée** et coordonnée aux situations d'urgence humanitaire
7. **Intensifier les efforts** en faveur de l'accès à l'assainissement et à l'hygiène spécifiquement
8. **Intégrer une approche inclusive du genre** dans les politiques publiques pour l'eau et l'assainissement

- 
9. **Faire de l'eau un élément central des politiques** et des plans d'action d'adaptation au changement climatique
  10. **Renforcer la coopération internationale entre Etats** en matière d'eau et d'assainissement et améliorer la gouvernance mondiale du secteur

#### 4. RESSOURCES ET PUBLICATIONS

- Etude de la Coalition Eau sur : [La contribution des ONG à la coopération internationale pour l'EAH](#)
- Contribution de la Coalition Eau : [Consultation sur la stratégie européenne de résilience de l'eau et analyse du texte final](#)
- Note de la Coalition Eau : ["Prêts et dons pour le secteur eau, assainissement et hygiène : pour une APD qui cible les plus vulnérables"](#)
- Note de l'Alliance Africaine des Faïtières pour l'eau et l'assainissement : ["Rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement et favoriser l'atteinte de l'ODD 6 en Afrique de l'Ouest et du Centre"](#)
- Wash Roadmap : [Call to Action pour une WASH de survie et résiliente](#)

## II PROBLEMATIQUES MAJEURES IDENTIFIEES PAR LE COLLECTIF

### 1. LES DROITS HUMAINS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT (DHEA)

Ils sont reconnus par les Nations Unies depuis 2010 mais sont encore loin d'être effectifs pour toutes et tous. L'absence d'Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) a des conséquences graves en matière de développement socio-économique et de santé publique, avec notamment la propagation des maladies hydriques.

#### Chiffres :

##### → Dans le monde :

- 2.1 milliards de personnes dans le monde vivent sans accès à une eau saine<sup>1</sup>.
- 3.4 milliards de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires sûres<sup>2</sup>.
- Des millions de personnes en situation de crise humanitaire dans le besoin d'une assistance immédiate pour couvrir leurs besoins vitaux, au premier rang desquels l'eau, l'assainissement et l'hygiène (157,9 millions de personnes dans le besoin selon le Global Wash Cluster<sup>3</sup>).

##### → En France<sup>4</sup>:

- Plusieurs millions de personnes dépourvues d'un accès adéquat à ces services essentiels : 350 000 personnes sans domicile, 100 000 personnes vivant en habitats de fortune (squats,

---

<sup>1</sup> [Joint Monitoring Program UNICEF/OMS 2025](#)

<sup>2</sup> [Joint Monitoring Program UNICEF/OMS 2025](#)

<sup>3</sup> [Source Global Wash Cluster](#)

<sup>4</sup> [Rapport annuel de la fondation pour le logement des défavorisés](#)

---

bidonvilles, campements), 208 000 personnes dites « gens du voyage » subissant de mauvaises conditions d'habitat.

- Dans les territoires dits d'outre-mer : 160 000 personnes vivant en habitat de fortune et 7860 sont sans domiciles, 151 320 personnes vivant dans des logements privés de confort, 3,5 % des logements vivant sans douche ni WC (jusqu'à 18,6 % en Guyane).
- A Mayotte : 31,5% des familles sont sans eau courante.
- En Guyane : 18 000 logements informels non raccordés aux réseaux d'eau et d'assainissement.

## 2. LES RESSOURCES EN EAU SONT MENACEES

La crise de l'eau s'aggrave. Sous l'effet des changements climatiques, la dégradation des ressources en eau (pollutions), un partage inégal, l'urbanisation croissante et les activités humaines, la perte de biodiversité, les catastrophes naturelles se multiplient (sécheresses, tempêtes, cyclones, inondations), impliquant des coûts humains et financiers considérables. Le changement climatique entraîne par ailleurs une diminution des débits des cours d'eau en été et impacte le niveau des nappes phréatiques. Il influe également sur la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques. Les effets sont délétères sur les écosystèmes aquatiques et les sociétés humaines, et font peser des risques accrus de conflits autour de la ressource. Par ailleurs, l'eau, en tant que ressource naturelle, est de plus en plus perçue par certains agents économiques comme une marchandise ayant une valeur économique et financière traduisible sur les marchés financiers, bien loin de la vision de l'eau bien commun.

### Chiffres :

- **1,6 milliards de personnes**, soit un quart de la population mondiale, **subit la pénurie d'eau**, ce qui signifie que cette population ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour avoir accès à l'eau<sup>5</sup>.
- **D'ici 2050, près de 52% de la population mondiale** vivra dans des conditions de stress hydrique. Les PIED seront particulièrement touchés en raison de leurs vulnérabilités et de leurs ressources en eau douce déjà rares<sup>6</sup>.
- En 2050, la **demande mondiale en eau devrait croître de 30%** par rapport à aujourd'hui<sup>7</sup>.
- **90% de l'ensemble des risques naturels sont liés à l'eau** et leur fréquence et leur intensité s'accroissent<sup>8</sup>.

## 3. LES PROGRES SONT TROP LENTS

Les Nations unies ont alerté sur le fait qu'au rythme actuel, l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement serait loin d'être atteint en 2030, à l'échelle du globe et particulièrement en Afrique. C'est pourtant un prérequis qui conditionne l'atteinte de tous les ODD, comme la bonne santé, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, la production alimentaire et énergétique, la paix, la préservation des écosystèmes ou

---

<sup>5</sup> Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2020. L'eau et les changements climatiques. UN-Water 2020

<sup>6</sup> Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2020. L'eau et les changements climatiques. UN-Water 2020

<sup>7</sup> Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. [Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau](#), UN-Water 2018

<sup>8</sup> Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019

---

encore la résilience climatique. A cinq ans de l'échéance de l'Objectif de Développement Durable n°6 sur l'eau potable et l'assainissement, il faut accélérer les efforts :

- Pour atteindre l'objectif 6.1 des ODD (accès à l'eau), il faudra multiplier par huit le rythme actuel des progrès<sup>9</sup>.
- Pour atteindre l'objectif 6.2b des ODD (accès à l'assainissement), il faudra multiplier par six le rythme actuel des progrès<sup>10</sup>.
- En outre, pour atteindre l'accès universel aux services WASH de base (ODD 1.4), les pays à revenu intermédiaire inférieur doivent doubler leur rythme de progression actuel, tandis que les pays à faible revenu doivent multiplier par sept leur approvisionnement en eau potable et par 18 leur accès à l'assainissement et à l'hygiène de base<sup>11</sup>.

#### **4. UNE VOLONTE POLITIQUE A RENFORCER POUR ASSURER LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS**

Les Etats ont réitéré leur engagement en faveur de l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et de la bonne gestion des ressources en eau, dans le cadre de l'Agenda 2030, en adoptant l'ODD 6. Ils se sont également engagés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Toutefois, ces sujets souffrent encore d'un manque de priorisation politique, de politiques publiques ambitieuses et effectivement mises en œuvre et de financements à la hauteur des enjeux.

#### **5. UNE GOUVERNANCE MORCELEE ET PAS ASSEZ AMBITIEUSE DU SECTEUR DE L'EAU A L'ECHELLE INTERNATIONALE**

Insuffisante prise en compte des inégalités et des plus vulnérables, cadres institutionnels inadaptés voire obsolètes, investissements insuffisants et inadéquats, manque de redevabilité, de régulation et de participation des différentes parties prenantes... Les principaux freins aux progrès dans le secteur résident avant tout dans des problématiques de gouvernance : l'amélioration de l'action publique est cruciale pour apporter les réponses nécessaires.

#### **6. DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DE L'EAH TROP PEU INTEGREES ET SOUTENUES DANS LES REFLEXIONS ET ACTIONS POUR LE SECTEUR**

La participation citoyenne apparaît comme un levier d'action indispensable pour faire progresser le secteur de l'eau et de l'assainissement. Or les faibles capacités de la société civile du secteur et l'insuffisance de moyens l'empêchent de peser suffisamment sur les décisions politiques. L'existence de réseaux d'OSC fonctionnels et influents est cruciale pour susciter la volonté politique et demander des comptes aux décideurs. Le renforcement des organisations de la société civile est également gage d'une meilleure qualité des interventions.

#### **7. UNE DEGRADATION DU CONTEXTE SECURITAIRE**

Selon le Rapport mondial 2024 des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (UNESCO / UN-Water), les tensions liées à l'eau exacerbent les conflits à l'échelle mondiale. A mesure que le stress hydrique augmente, les risques de conflits locaux ou régionaux augmentent également. Afin de préserver la paix, les États doivent davantage préserver les ressources en eau mais aussi renforcer la

---

<sup>9</sup> Rapport JMP UNICEF/OMS 2025

<sup>10</sup> Rapport JMP UNICEF/OMS 2025

<sup>11</sup> Rapport JMP UNICEF/OMS 2025

coopération internationale et les accords transfrontaliers. L'article 54 du Protocole additionnel 1 aux Conventions de Genève (1977) et la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU (2018) interdisent l'attaque ou la destruction des infrastructures hydrauliques. Pourtant, l'eau reste utilisée comme arme de guerre, aggravant les crises humanitaires et menaçant la stabilité des populations.

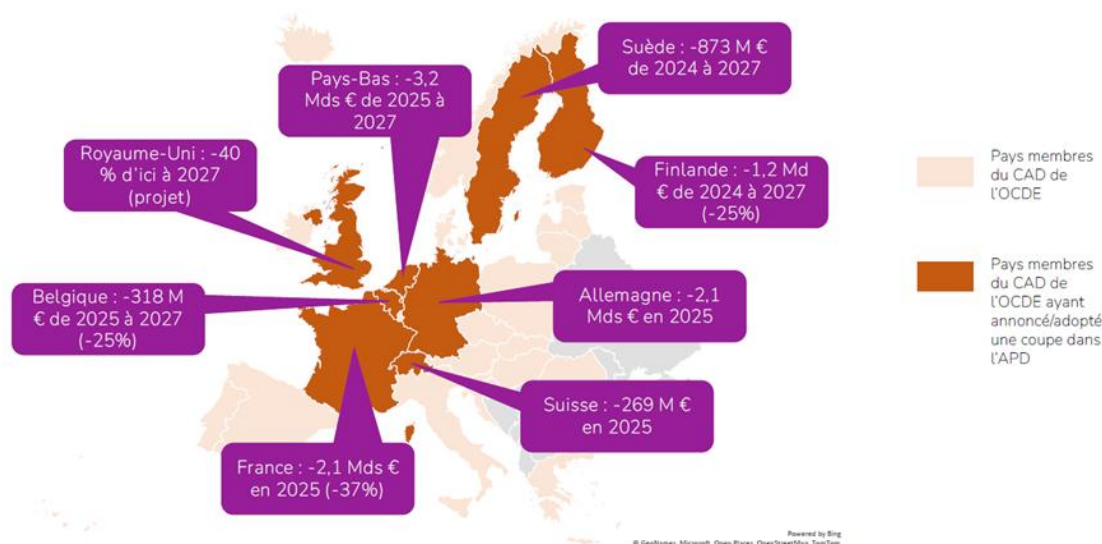
### Chiffres :

- Violations du Droit International Humanitaire : plus de 180 millions de personnes sans accès à de l'eau potable dans les pays affectés par un conflit, la violence et l'instabilité (selon l'UNICEF<sup>12</sup>).
- Attaques ciblées : 137 attaques mensuelles contre les infrastructures de santé en 2024.
- En 2024 : 599 attaques majeures ont visé des travailleurs humanitaires, en forte hausse par rapport aux 420 attaques recensées en 2023 (selon la base de données sur la sécurité des travailleurs humanitaires<sup>13</sup>). Le nombre de meurtres de travailleurs humanitaires est passé de 293 en 2023 à 383 en 2024. Les attaques de 2024 ont également fait 308 blessés parmi les travailleurs humanitaires, 125 ont été kidnappés et 45 ont été détenus.
- Instrumentalisation : l'eau utilisée comme arme de guerre (exemple : [suspension du Traité des Eaux de l'Indus](#), entre l'Inde et le Pakistan).

## III FINANCEMENTS ET BESOINS MAJEURS A FINANCER

Le manque de financements pour le secteur EAH est immense. Le financement nécessaire pour étendre les services EAH à toutes et tous s'élève à 114 milliards de dollars par an entre 2015 et 2030, soit 3 fois plus que les investissements annuels actuels, d'après la Banque Mondiale.

Ces dernières années, l'Aide publique au développement - principale source de financements pour les projets de développement tous secteurs confondus - connaît une tendance à la baisse dans de nombreux pays d'Europe.



Source : Coordination Sud

<sup>12</sup> <https://www.unicef.ca/fr/press-release/plus-de-180-millions-de-personnes-nont-pas-acces-de-leau-potable-dans-les-pays>

<sup>13</sup> <https://news.un.org/fr/story/2025/08/1157314>

---

Ces baisses de financements publics n'améliorent pas la situation et les fonds mobilisés à l'échelle internationale ne ciblent pas les pays ayant les plus faibles taux de couverture, ni les populations ayant les plus forts besoins. En France, les coupes budgétaires ont également été importantes depuis 2024 dans le budget de l'aide au développement : avec moins 40 % dans le budget de l'Etat français, soit moins 2,3 milliards d'euros, entre 2024 et 2025.

A cela s'ajoutent les coupes dans le budget américain de l'agence USAID qui n'ont pas été sans conséquences dans le domaine humanitaire, avec des arrêts brutaux de projets, affectant plusieurs millions de personnes. Ces coupes budgétaires venant des US ont impacté également les associations françaises (une coupe d'environ 6 millions de dollars de moins, affectant une trentaine d'ONGs françaises).

Selon le Global Wash Cluster, pour 2025, le secteur humanitaire WASH aurait besoin de 3,2 milliards de dollars, mais seuls 146 millions de dollars, soit 4,5 %, ont été obtenus. Cette crise est aggravée par une réduction de plus de 72 milliards de dollars de l'aide mondiale au développement. La suspension de programmes humanitaires WASH dans plus de 30 pays a fait basculer 70 millions de personnes supplémentaires en situation d'urgence humanitaire. En 2024, 176,6 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, mais seules 48 millions ont pu y avoir accès<sup>14</sup>.

Cela marque un changement radical dans le paradigme du financement humanitaire et soulève des inquiétudes quant à la responsabilité des États de garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement en vertu du droit international humanitaire.

#### Nos demandes :

##### ➔ Respect des engagements pris

- Mettre en œuvre la stratégie humanitaire 2023-2027<sup>15</sup> de la France qui fait de la défense du droit international humanitaire une priorité et fixe comme objectif 1 milliard d'euros d'aide humanitaire française en 2025.
- Mettre en œuvre la stratégie internationale Eau et Assainissement de la France (2020-2030)<sup>16</sup> qui prévoit la nécessité de rehausser la part des dons bilatéraux dans le domaine de l'eau et l'assainissement, pour cibler davantage les Pays les Moins Avancés, et de rééquilibrer les financements entre eau et assainissement, en dédiant 50% de l'APD pour le secteur à l'assainissement.
- Respecter les engagements de la France en matière de financements pour la solidarité internationale inscrits dans la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM) de 2021.

##### ➔ Montants et modalités de financements

- Renforcer les financements publics pour le secteur EAH tels que le promeut l'initiative de l'OCDE « *Public Development Banks for Water* » (Banques publiques de développement pour l'eau) qui mobilise les banques publiques de développement autour des financements publics pour le secteur eau.
- Au niveau français : rétablir l'affectation de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) et la taxe sur les transactions financières (TTF) à la solidarité internationale. L'affectation historique de ces deux taxes à l'APD a longtemps permis de financer des actions de solidarité internationale

---

<sup>14</sup> [Source Global Wash Cluster](#)

<sup>15</sup> [Stratégie humanitaire de la France](#)

<sup>16</sup> [Stratégie internationale de la France pour l'EAH](#)

à travers le Fonds de solidarité pour le développement (FSD). Mais cette architecture a été remise en cause par le PLF 2025. Les recettes de la TTF et de la TSBA ne sont désormais plus affectées à la solidarité internationale, mais intégrées au budget général de l'État. Par ailleurs, ces taxes n'étaient pas suffisantes pour financer la solidarité internationale, car leur contribution au budget de l'APD, via le FSD, était plafonnée chaque année depuis 2017 à hauteur de 738 millions d'euros, peu importe l'évolution des recettes de ces deux taxes. Il est donc nécessaire d'augmenter ce plafond et d'augmenter le taux de ces taxes, afin de soutenir l'augmentation de l'APD.

- Augmenter les financements sous forme de dons pour cibler les pays et populations vulnérables ou considérées comme moins « solvables » (populations pauvres, milieu rural, périphéries des villes etc.), y compris pour les pays à faible revenu considérés par le FMI et la Banque mondiale comme à risque modéré ou élevé de surendettement.
- Augmenter les financements de l'aide au développement transitant par les ONG pour l'EAH et garantir l'effectivité du droit d'initiative reconnu dans la LOP-DSLIM.
- Soutenir la localisation de l'aide à travers un appui accru aux OSC locales, tout en refusant la mise en concurrence des ONG internationales et locales. La localisation de l'aide étant une évolution des rapports entre acteurs, les bailleurs doivent accompagner la réflexion sur cet enjeu en favorisant les partenariats qui renforcent les dynamiques de transmission et de partage.
- Au niveau mondial : promouvoir des mécanismes de financement de territoire à territoire.
- Au niveau français : soutenir le développement des mécanismes de coopération décentralisée (Loi Thiollière 2007) en promouvant davantage le système « 1 % solidaire pour l'eau » (Loi Oudin 2005), qui est un dispositif innovant permettant aux collectivités territoriales et agences de l'eau de consacrer une partie de leur budget à des actions de coopération pour l'eau et l'assainissement, dans la limite de 1% des ressources de leur budget eau et assainissement. Ce mécanisme s'appuie sur une relation forte de territoire à territoire, garante de liens de proximité et d'une plus grande prise en compte des spécificités locales des communautés. Au-delà des financements, les collectivités territoriales peuvent aussi apporter des compétences spécifiques : appui à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, assistance technique, conseil... Le rôle et l'apport des OSC en tant que partenaires opérationnels dans ce cadre doivent être reconnus (mobilisation de collectivités, expertise technique, portage de projets pilotes innovants, connaissance historique fine de la zone d'intervention et des acteurs...). Ce mécanisme de financement doit être promu davantage, car sa marge de progression est importante.

#### → Ciblage et besoins en financements

- Allouer 50 % de l'APD aux secteurs sociaux de base, dont l'eau et l'assainissement, reconnu comme un secteur prioritaire de l'aide selon la LOP-DSLIM.
- Allouer 50 % de l'APD aux PMA afin de prioriser ces pays cumulant les vulnérabilités.
- Garder accessibles les financements dans tous les pays, y compris dans les « zones rouges » et les crises oubliées. Le rôle et l'expertise des ONG sont primordiaux dans ces territoires car la confiance et le soutien qu'elles apportent aux opérateurs locaux constituent la meilleure opportunité pour un développement durable. Par ailleurs, la France doit mettre un terme à la doctrine de suspension des financements des OSC au Sahel. Ce moyen de pression sur d'autres gouvernements est une instrumentalisation de l'aide qui porte préjudice aux populations vulnérables et va à l'encontre des engagements pris par la France à l'international.
- Augmenter les financements pour certaines sous-thématiques du secteur comme la gestion de la ressource en eau, l'assainissement et l'hygiène, la réhabilitation et la pérennisation des services ou de l'accès à l'EAH (et non uniquement la construction d'infrastructures), ainsi que les activités soft. La nécessité d'intégrer certaines thématiques émergentes ne doit pas être un

---

critère obligatoire (et donc excluant) pour les appels à projets des bailleurs, mais plutôt l'occasion de renforcer les ONG sur ces sujets.

- Favoriser les approches intégrées et transversales afin de limiter les projets en silos et mieux financer les projets multisectoriels. Cette approche renforce la cohérence des interventions grâce aux liens forts entre l'eau et les autres secteurs sociaux de base, mais aussi le genre, l'énergie, la sécurité alimentaire ou encore les effets du changement climatique.
- Mieux articuler les phases d'urgence et de développement grâce à un meilleur financement des périodes de transition et l'adaptation des mécanismes financiers des bailleurs lorsque les contextes de crise et de développement se superposent.

## IV PLACE ET ROLE POUR LES ONG DANS LA GOUVERNANCE REGIONALE ET INTERNATIONALE DE L'EAU

Les ONG françaises représentent une réelle plus-value pour la coopération internationale dans le secteur de l'EAH :

- Des interventions concrètes et des modes d'action localisés pour l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans de nombreux pays.
- Une capacité à intervenir en particulier dans les PMA et les situations de fragilité et particulièrement en zone rurale où les ONG de l'EAH sont parfois les seuls acteurs présents auprès des populations isolées (montagnes, zones de front, etc.).
- Une proximité avec les populations et un principe d'indépendance, donnant lieu à des solutions adaptées aux besoins des populations, avec une préoccupation particulière pour les populations en situation de vulnérabilité et de précarité.
- Des réponses de plus en plus intégrées (en lien avec la sécurité alimentaire, les déchets, l'énergie, l'agriculture, la santé, le genre, etc.).
- Une rapidité et une réactivité dans des contextes de crises humanitaires aiguës et chroniques et dans les zones instables et difficiles d'accès, ainsi qu'un rôle clé dans la transition et la stabilisation de situations de crises (atténuation des conflits, premières actions de développement, etc.).
- Une connaissance fine du contexte d'intervention grâce à une présence de longue date, des échanges avec les populations et des équipes locales et internationales expérimentées.
- Une expertise technique et une diversité de structures aux approches et aux tailles variées permettant une complémentarité, ainsi qu'une capacité d'innovation et d'expérimentation de solutions en lien avec la recherche.
- Des solutions durables grâce à une bonne gestion des services (recherche de modèles organisationnels et économiques pérennes), ainsi que la transmission de compétences, la sensibilisation des décideurs politiques et des usagers, et la formation (comités d'usagers, services publics, techniciens, etc.) afin de rendre les projets indépendants.
- La création et/ou le renforcement de liens entre les acteurs locaux, grâce à une approche participative, des solutions appropriables par les populations et l'appui à la gouvernance locale.
- Un appui et un conseil aux collectivités territoriales françaises dans le cadre de la coopération décentralisée et la promotion du 1 % solidaire.

- Une approche partenariale mobilisée pour la réussite des projets avec des acteurs privés (bailleurs et opérateurs), des acteurs publics (collectivités, partenaires locaux, etc.) et d'autres ONG.
- Une source d'emploi non négligeable en France et à l'international.
- Un acteur essentiel de la mobilisation politique, du renforcement et de la coordination des sociétés civiles, et de la mobilisation associative bénévole dans des initiatives solidaires, à toutes les échelles.

Cependant, la participation des OSC à la gouvernance régionale et internationale de l'eau est insuffisante et se heurte à plusieurs obstacles :

- Manque d'ouverture ou manque d'informations sur les modalités de participation, retards d'organisation.
- Absence de financements pour la participation à l'événement, mais aussi pour le travail préparatoire.
- Manque ou absence de soutien logistique et administratif pour que les OSC participent aux espaces de gouvernance (obtention des visas pour les conférences internationales par exemple).
- Difficultés à assurer une représentation internationale équilibrée ; barrières linguistiques.
- Manque de représentation des points de vue d'OSC à l'événement (porte-parolat) ; isolement des processus OSC.
- Difficultés à avoir un impact (force des OSC très dépendante du cadre fixé par les organisateurs, risques d'instrumentalisation...).
- Contraintes variables selon les pays sur l'espace civique et la liberté d'expression.

Pourtant, la société civile joue un rôle clé pour l'atteinte des objectifs internationaux liés à l'eau. Alors que l'intégration des entreprises dans les processus internationaux est indéniable, il n'en va pas forcément de même pour les ONG/OSC ou les mouvements citoyens, qui ont cependant des messages forts à faire entendre.

En somme, les faibles capacités de la société civile du secteur et l'insuffisance de moyens l'empêchent de peser suffisamment sur les décisions politiques, alors même que l'existence de réseaux d'OSC fonctionnels et influents est cruciale pour susciter la volonté politique et demander des comptes aux décideur.ses. L'intégration effective de ces organisations est nécessaire pour équilibrer les débats et peser sur les différents processus internationaux liés à l'eau.

La participation citoyenne et de la société civile, qui est la capacité pour des individus à faire valoir leurs points de vue dans les prises de décision collectives les concernant, est l'un des principes (réflexivité) de base de la mise en œuvre des Droits humains et en particulier du Droit à l'Eau et à l'Assainissement.

#### **Nos recommandations :**

- Créer des espaces de dialogue accessibles et réellement effectifs aux ONG et OSC : il ne suffit pas de créer des espaces de concertation, il faut aussi que la société civile puisse avoir accès à ces espaces (accessibilité financière, logistique, etc.).
- Mettre en place un processus préparatoire transparent et participatif, permettant d'inclure la société civile dès les phases préparatoires des événements internationaux pour accroître l'engagement et les résultats concrets de ces événements en faveur d'une gouvernance mondiale du secteur.
- Impliquer les OSC avec des critères transparents et un équilibre géographique et prévoir des mécanismes de soutien financier et logistique pour faciliter la participation des OSC aux

---

événements internationaux du secteur, afin d'assurer une représentation effective et équitable de la société civile.

- Dédier des moyens humains aux liens avec la société civile et entretenir une communication régulière.
- S'appuyer sur les réseaux d'ONG/OSC existants ; favoriser les liens entre les mouvements OSC et les mouvements jeunesse, ainsi que les liens entre mouvements OSC du secteur et groupes traditionnellement représentés à l'ONU.
- Intégrer des représentants OSC dans les délégations pays, avec un accent particulier doit être mis sur la participation, et a minima la prise en compte des catégories sous-représentées ou exclues.
- Prendre en compte les propositions et faciliter la représentation de porte-paroles d'ONG/OSC dans les panels de haut niveau et l'ensemble des espaces mis en place.
- Encourager de nouvelles formes de participation spontanées en dehors des cadres institutionnalisés et promouvoir systématiquement le rôle de la société civile dans la gouvernance du secteur (ainsi que dans les conférences afférentes).
- Associer des OSC aux actions de pilotage (mise en œuvre des droits, suivi des décisions actées durant les conférences internationales).

## V ATTENTES DE LA COALITION EAU VIS-A-VIS DE LA PROCHAINE CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU A ABOU DHABI

### 1. RAPPEL DES ENJEUX DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR L'EAU

En mars 2023, pour la première fois depuis 46 ans, a eu lieu la 2e Conférence des Nations Unies sur l'eau, organisée au siège des Nations Unies à New York. Les Etats se sont réunis pour discuter des enjeux d'accès à l'eau. Comme le demandaient les ONG de la Coalition Eau dans le cadre de leur [campagne "S-EAU-S : des engagements pas abonnés absents"](#), la France avait à cette occasion soutenu la nomination d'un.e Envoyé.e Spécial.e des Nations Unies sur l'eau, ainsi que l'organisation de réunions intergouvernementales régulières sur l'eau sous l'égide des Nations Unies, afin de pallier la faiblesse de la gouvernance internationale dans le domaine de l'eau et l'assainissement et accélérer les efforts vers les objectifs internationaux d'ici 2030.

La prochaine conférence des NU sur l'eau prévue en décembre 2026 marque une nouvelle étape cruciale pour renforcer la gouvernance mondiale de l'eau et accélérer la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6. Elle s'inscrit dans un contexte d'aggravation de la crise de l'eau et de l'assainissement, accentuée par la diminution des financements publics internationaux et l'impact croissant du changement climatique.

Dans cette perspective, l'ensemble du processus préparatoire (y compris la réunion de haut niveau préparatoire de Dakar 2025) est une occasion stratégique de structurer des objectifs ambitieux pour la Conférence, d'assurer un suivi des engagements pris en 2023 et de renforcer les dynamiques multi acteurs, notamment en garantissant une participation effective de la société civile.

### 2. LES ATTENTES DE LA COALITION EAU

### → Pérenniser et poursuivre les avancées en matière de gouvernance mondiale de l'eau

- Contribuer à apporter des moyens dédiés à l'Envoyée Spéciale des Nations Unies pour l'Eau, afin qu'elle puisse remplir efficacement son mandat (conformément à l'engagement de la France à ce sujet lors de la Conférence de 2023), et plaider pour un soutien de la part d'autres Etats partenaires.
- Assurer une implication systématique de l'Envoyée Spéciale des Nations Unies pour l'Eau dans les conférences internationales majeures (onusiennes et autres) du secteur, et assurer au-delà du Développement son lien avec les processus humanitaires (Humanitarian Reset, WASH Roadmap) et les conférences humanitaires du secteur.
- Soutenir l'adoption d'une résolution onusienne dans les mois suivant la Conférence, pour ancrer dans un texte les résultats et engagements politiques pris lors de la Conférence.
- Demander une itération de conférences intergouvernementales régulières après 2028, avec des négociations internationales menant à des accords contraignants.
- Associer la conférence onusienne sur l'eau aux négociations concernant l'agenda post 2030 et aux agendas afférents (COP, conférences internationales et sommets, etc.).

### → Renforcer les mécanismes de gouvernance, de redevabilité et de suivi des engagements pris

- Présenter des objectifs mesurables, accompagnés de feuilles de route nationales détaillées avec des calendriers clairs, des agences responsables et des allocations de ressources.
- Participer à la création d'un mécanisme de suivi des engagements (issus du Water Action Agenda ou des déclarations officielles) de la Conférence de 2023 à la Conférence de 2026, et celle de 2028.
- Plaider pour l'instauration d'indicateurs de progrès clairs pour mesurer l'impact des engagements pris, avec un suivi d'une conférence à l'autre et un processus de priorisation des décisions si nécessaire.

### → Sécuriser une participation significative de la société civile (comme explicitement prévu par la résolution sur les modalités d'organisation de la Conférence) et le dialogue intergénérationnel

- Permettre un espace structuré de dialogues et d'échanges avec la société civile et les mouvements de jeunes, avant, pendant et après la Conférence.
- Favoriser l'ouverture des espaces de la Conférence aux interventions des ONG/OSC et des mouvements de jeunes (séance plénière, dialogues interactifs).
- Soutenir la consultation régulière avec les ONG, y compris en appuyant la mise en place d'un groupe consultatif auprès de l'Envoyée spéciale, et des dialogues interactifs.
- Plaider pour une mobilisation logistique facilitée pour la société civile à la Conférence (accréditations, visa, financements...) et y contribuer financièrement.
- Assurer une restitution des décisions auprès de tous les acteurs (en particulier la société civile).
- Assurer une ouverture aux groupes spécifiques (genre, peuples autochtones, etc.).

### → Démontrer un engagement diplomatique fort des Etats pour la Conférence

- Renforcer le positionnement des Etats sur l'agenda international de l'eau.
- Garantir et encourager une représentation politique de haut niveau à la Conférence avec pour objectif une plus forte participation qu'en 2023 (pour rappel, en 2023 : 8 chefs d'Etat, 3 vice-présidents, 3 chefs de gouvernement, 6 premiers ministres, et 120 ministres), afin de renforcer la coopération internationale et diplomatique de l'eau.

- Demander à cette conférence des décisions politiques et pas des “projets” (cf. One Water Summit ou Water Action Agenda).
- Préparer des prises de position, des annonces et des engagements ambitieux en collaboration avec la société civile.
- Passer de déclarations d'engagements non contraignants à des actions et à leur mise en œuvre en élaborant un cadre de redevabilité et de suivi.
- Avoir un mécanisme transparent de suivi des décisions d'une conférence onusienne pour l'Eau à la suivante.
- Promouvoir une exemplarité des Etats organisateurs de la conférence sur leurs appui (institutionnel, international, financier, gouvernance) au secteur de l'Eau.
- Utiliser les conférences de l'Eau pour que les Etats organisateurs prennent des décisions politiques en appui au secteur (par exemple qu'ils signent le [Call to Action de la WASH Roadmap](#), créent un fond spécifique d'appui au secteur, etc.).
- Encourager les dynamiques régionales dans le cadre de la conférence.

#### ➔ **Casser les silos et mobiliser largement autour de la Conférence**

- Impliquer un large éventail de parties prenantes, y compris celles issues de secteur connexes à l'eau et l'assainissement.
- Aligner le processus et les résultats de la Conférence sur d'autres processus internationaux majeurs (COP sur le climat, COP sur la biodiversité, COP sur la désertification, Assemblée des Nations unies pour l'environnement, forums humanitaires, etc.).
- Élaborer une stratégie de communication globale afin de mettre en avant les questions liées à l'eau dans d'autres secteurs et événements, d'améliorer la visibilité du processus et des résultats de la conférence, et de favoriser l'engagement et les contributions intersectoriels (santé, nutrition, climat, etc.).

#### ➔ **Assurer la place de la WASH Humanitaire dans l'agenda et les décisions de la conférence**

- Du fait de l'enjeu humain actuel (cf PIN 2025) et du sous financement chronique de ce segment.
- En faisant ressortir la priorisation sur les zones spécifiques (Fragile, conflict and Violent contexts).
- En créant le lien avec l'enjeu climat-environnement.
- En assurant un financement suffisant du secteur (estimation 4 milliards de USD/an) en termes de projets de réponse et également d'appui aux mécanismes de coordination.
- En positionnant ce segment dans un nexus humanitaire-développement.
- En promouvant le Call to Action de la WASH Roadmap.
- Promouvoir le respect du Droit International Humanitaire : protection des infrastructures WASH.
- Principes des droits humains : accès non-discriminatoire à l'eau et à l'assainissement.

### **3. ANALYSE DES THEMES ET SOUS-THEMES DES DIALOGUES INTERACTIFS**

1. **Eau pour les populations** : ce thème s'inscrit dans une approche par les droits humains, telle que portée par la Coalition Eau. Il fait écho au plaidoyer mené sur l'atteinte et l'effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement. L'un des sous-thèmes de cet axe identifie d'ores et déjà les populations vulnérables, qui nécessitent une attention particulière. Cependant, le risque de ce dialogue interactif risque d'être très dense. En 2023, le dialogue interactif équivalent était « eau et santé », autrement dit un sous-thème du dialogue actuel. Désormais, « eau pour les populations » comprend plusieurs Nexus /articulations thématiques. Il y a donc un fort enjeu à

être le plus exhaustif possible pour n'oublier/ne négliger aucune situation/groupe de personnes dans les échanges et décisions. Ce dialogue doit intégrer les débats et décisions autour du thème de l'Eau Humanitaire (respect des principes, augmentation du financement, application du droit humanitaire international) ainsi que favoriser le nexus Humanitaire-Développement-Paix.

2. **Eau pour la prospérité** : ce thème n'est pas encore très clairement construit et ses contours peu définis. A ce stade, ce dialogue se présente de manière très large et concilie différentes thématiques et sous-thèmes pas évidemment liés entre eux. Il comprend notamment le nexus eau-énergie-alimentation, qui pourrait s'intégrer au dialogue interactif 1. Se pose la question de savoir si la prospérité est comprise comme synonyme de paix, de durabilité, ou bien d'opportunité de développement économique s'inscrivant dans une approche libérale de la prospérité ? (cf. "valuing water" "water-use efficiency" "economic development").
3. **Eau pour la planète** : les équivalents de ce dialogue interactif en 2023 étaient "l'eau pour le développement durable" et "climat, résilience et environnement", soit deux dialogues interactifs distincts qui sont désormais regroupés en un seul, avec des éléments additionnels. Comme pour le dialogue 1 de la prochaine conférence, le thème est très large. Il y a donc ici aussi un enjeu à être exhaustif. Ce thème paraît très pertinent vu l'urgence climatique et la nécessaire articulation entre eau et climat que nous défendons. Divers enjeux portent sur le financement de l'adaptation climatique (très en retard), l'enjeu de la capacité d'absorption des financements adaptation par les pays du Sud, le risque financier pour les pays du Sud portant sur les prêts financiers climat.
4. **Eau pour la coopération** : ce dialogue est le seul à avoir le même intitulé qu'en 2023. Il fait écho à plusieurs des recommandations et chantiers de plaidoyer de la Coalition Eau. A ce stade, ce dialogue semble se concentrer surtout sur la coopération transfrontalière, mais cela ne correspond qu'à une seule forme de coopération. Il ne faudra pas oublier la coopération décentralisée des collectivités ainsi que la solidarité Sud-Sud, Nord-Sud, la coopération multi-acteurs, ou encore d'autres formes de coopérations thématiques (sciences, énergie, agriculture, etc.). De plus, ce dialogue comprend la gouvernance inclusive, un sous-thème qui pourrait s'intégrer au dialogue 5. Par ailleurs, pour la plupart des dialogues interactifs, un des résultats attendus est de casser les silos, de promouvoir plus de coopération. Ce dialogue en recoupe certainement d'autres.
5. **Eau dans les processus multilatéraux** : ce thème semble très pertinent à la Coalition Eau. Son enjeu principal est d'harmoniser et de créer du lien entre tous les processus internationaux liés à l'eau et à des sujets connexes, car pour l'instant, l'eau est un sujet trop morcelé à l'échelle internationale. Un enjeu secondaire consiste à être vigilant à ce qu'il ne se recoupe pas trop avec le dialogue 4. Il semble important, pour ce dialogue, d'assurer une concordance entre les stratégies des pays/entités donatrices (e.g. Stratégie européenne Water Resilient 2025-2030) avec les stratégies du secteur des pays/ entités du SUD (AMCOW, Vision Africaine 2063, etc.).
6. **Investissements pour l'eau** : ce thème comporte beaucoup de lignes rouges et de risques selon la Coalition Eau, notamment le rôle croissant du secteur privé dans le secteur de l'EAH, le risque du techno-solutionnisme, la baisse de l'APD, la trop faible part de dons pour l'EAH, ou encore la nécessaire transparence et redevabilité des acteurs financiers. Il est essentiel de maintenir le rôle de l'Etat et des acteurs publics au sens large dans la gestion de la ressources et l'accès aux services d'eau et d'assainissement, ainsi qu'intégrer les solutions fondées sur la nature tout en valorisant et en s'appuyant sur des savoirs faibles et des expertises locaux. A noter que la question du financement humanitaire (cf dialogue n°1) est paroxystique en termes de sous-financement du secteur et de risques.

---

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement et pour l'eau bien commun.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD · Action contre la Faim · Bleu Versant · BlueEnergy · Dédale · Dynam'eau · EAST · Eau Sans Frontières Internationale · Experts-Solidaires · GRDR · GRET · Guinée 44 · HAMAP-Humanitaire · Human Dignity · Hydraulique Sans Frontières · Initiative Développement · Kynarou · Ligue des Droits de l'Homme · Le Partenariat Centre Gaïa · Morija · Première Urgence Internationale · Secours Catholique · Caritas France · Secours Islamique France · SEVES · Sillages · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · WECF · Wikiwater